

Longueuil, le 14 août 2023

[REDACTED]

OBJET : Demande d'accès à l'information
N/Réf. : ACC-23-53
V/Réf. : Salaire et embauche

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande reçue le 28 juillet 2023, par laquelle vous souhaitez obtenir les renseignements suivants :

- 1 - Combien d'anciens policiers ont été engagés au BEI depuis juin 2016 à novembre 2020.
- 2 - L'échelle de salaire maximum de 2016 à ce jour.
- 3 - Le pourcentage qui compte pour le fond de pension.

En application de l'article 9 de la *Loi sur l'accès sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), voici les réponses concernant vos points de demande 1 et 2 :

Point 1 : Le BEI a embauché entre juin 2016 et novembre 2020, 14 anciens agents de la paix.

Point 2 : Relativement aux personnes visées au point 1, qui sont tous enquêteur, voici l'échelle de salaire maximum de 2016 à ce jour.

2016 : 109 880\$	2020 : 122 233\$ *	2020 : 113 000\$**
2017 : 113 491\$	2021 : 124 678\$ *	2021 : 113 000\$**
2018 : 115 750\$	2022 : 132 259\$*	2022 : 113 000\$**
2019 : 117 786\$		

* avec ajustements requis par la signature de la convention collective des emplois supérieurs

** sous Directive (Projet de Loi 72 sanctionné le 11 décembre 2020)

Concernant le point 3 de votre demande, conformément aux articles 47 (4) et 48 LAI, nous devons vous référer au responsable de l'accès à l'information de Retraite Québec, car il s'agit de l'organisme qui administre le régime de retraite:

RETRAITE QUÉBEC

Claudia Rousseau

Secrétaire générale par intérim et Secrétaire générale adjointe

2600, boul. Laurier Québec (QC) G1V 4T3

Tél. : 418 657-8703 #2322

Télec. : 418 643-9586

claudia.rousseau@retraitequebec.gouv.qc.ca

Veuillez recevoir, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Original signé

Robert Rouleau, directeur adjoint

Responsable de l'accès aux documents

et de la protection des renseignements personnels

p.j.